



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E134869

VALABLE JUSQU'AU 22/03/2027

ÉDITÉ LE

20/03/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CHERBOURG 2005B00043

Siret : 480 972 157 00014

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3075180

Assurance Responsabilité Travaux :  
GENERALI IARD AN877222

Assurance Responsabilité Civile :  
GENERALI IARD AN877222

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : SARL LEBRANCHU PHILIPPE

3 BIS HAMEAU SAINT SIMEON  
PORT-BAIL  
50580 PORT-BAIL-SUR-MER

Téléphone : 02 33 10 07 78

Fax :

Portable : 06 15 99 88 08

Site Internet :

E-mail : sarl.lebranchuphilippe@wanadoo.fr

Responsabilité légale :  
LEBRANCHU PHILIPPE GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> (Technicité courante) Mention RGE	15/02/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	09/03/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	15/02/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	18/03/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	04/11/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	18/03/2021
o Ventilation mécanique	08/12/2022

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.